



Projet d'étude pour la réalisation d'une
plate-forme logistique francophone

**Projet d'étude pour la réalisation d'une plate-forme logistique
francophone virtuelle dédiée aux collectivités et aux
associations dans leurs relations Nord-Sud**

Rédaction

Emmanuel LACROIX
Philippe VILLETTE
Cédric PROTIERE

Sommaire

1	PRÉAMBULE	3
1.1	OBJET DE CE DOCUMENT	3
1.2	PHILOSOPHIE DU PROJET	3
1.3	QUELQUES DÉFINITIONS	3
2	L'ASSOCIATION NTBF	3
2.1	PRÉSENTATION DE NTBF	3
2.2	PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL	5
3	ORIGINES DU PROJET ET HYPOTHÈSES DE TRAVAIL	6
3.1	LES ORIGINES DU PROJET	6
3.2	NOS HYPOTHÈSES	8
4	LA MÉTHODOLOGIE	13
4.1	ÉTAPES DU PROJET	13
4.2	DÉLIMITATION DU CHAMP D'ENQUÊTE	13
4.3	LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE	18
5	PLANNING DE RÉALISATION	20
6	BUDGET	20
6.1	LE VOLET « ÉTUDE »	20
6.2	LE VOLET « DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE »	21
6.3	LE VOLET « LANCEMENT ET DÉBUT DE VIE DE LA PLATE-FORME »	21

1 Préambule

1.1 Objet de ce document

Le document présent est un projet d'étude. Le travail de synthèse qui résultera de l'enquête proposée, servira de matière première à la rédaction d'un cahier des charges décrivant les futures fonctionnalités de la plate-forme évoquée dans ce document.

Le cahier des charges sera accompagné d'un budget prévisionnel et fera office de demande de financement.

1.2 Philosophie du projet

Cette plate-forme sera développée dans la philosophie de logiciel libre. C'est à dire que le code source sera libre de droit.

1.3 Quelques définitions

Nous donnerons à « **collectivité locale** » le sens juridique de cette expression.

Structure administrative française, distincte de l'administration de l'État, qui doit prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis (région, département, structures intercommunales, communes..)¹.

Nous envisagerons le terme **logistique** comme l'ensemble des démarches et des moyens nécessaires aux transports de marchandises.

Les organismes concernés par la **coopération décentralisée** sont les associations et les collectivités locales mais également les établissements scolaires, hôpitaux et autres structures non commerciales qui entretiennent des relations avec leurs homologues au Burkina Faso.

Enfin, le mot plate-forme sera évoqué comme un lieu de rencontres et d'échanges sur un thème donné. Dans le cadre de ce travail, la plate-forme envisagée est virtuelle puisqu'il s'agira, si les hypothèses de travail sont confirmées, d'un site internet collaboratif.

Ces quelques définitions ayant été précisées, voici une présentation de l'association NTBF et du groupe de travail dédié à ce projet.

2 L'association NTBF

2.1 Présentation de NTBF

L'organisation Nouvelle Technologie Burkina Faso (NTBF) a pour objet de favoriser l'utilisation des NTIC et des logiciels libres au Burkina Faso. Elle a été créée en 2001 en réaction à plusieurs constats :

¹ http://www.vie-publique.fr/decouverte_insttit/instit/instit_3_1_0_q1.htm

2.1.1 Origine et fonctionnement de NTBF

2.1.1.1 Les constats de NTBF

- Il existe une fracture économique ancienne entre le nord et le sud. A cette fracture économique vient s'ajouter une fracture numérique qui s'accroît considérablement dans les zones rurales.
- Face au réseautage de la planète et à la généralisation des usages des NTIC, l'Afrique doit réagir sous peine de ne pas maîtriser demain des outils qui seront devenus indispensables au fonctionnement des économies.
- Les NTIC sont porteuses d'un potentiel en matière de bonne gouvernance.
- Pour faciliter l'accès aux TIC, il faut préparer les générations futures à les recevoir et donc intervenir dans le dispositif éducatif.

2.1.1.2 Les réponses de NTBF

Pour réagir à ces états de fait, les membres fondateurs de NTBF ont eu le sentiment que la création d'une association pourrait répondre à certaines des difficultés rencontrées par les pays du sud face aux nouvelles technologies de l'information. Ils avaient en outre la certitude qu'il est préférable pour une petite association de se concentrer sur un seul pays. En raison de la proximité de certains de ses membres avec le Burkina Faso, NTBF a choisi ce pays pour intervenir.

Plus concrètement, NTBF agit et concentre son action sur :

- La sensibilisation et la formation aux NTIC dans l'enseignement secondaire.
- La formation de ses membres burkinabé aux méthodes de conception multimédias et à des dispositifs pédagogiques innovants.
- La sensibilisation et la diffusion de compétences en matière de logiciels libres.
- La mise en place de projets ponctuels utilisant les NTIC pour appuyer le développement du pays.

NTBF estime qu'il est souhaitable que les associations évitent d'interférer dans le fonctionnement du marché. Son action s'inscrit donc dans cette logique.

2.1.1.3 Organisation

NTBF est composée de deux associations : l'une en France (association NTBF France) et l'autre au Burkina (association NTBF Burkina). Les deux associations sont juridiquement distinctes et disposent chacune d'une organisation propre.

La branche française de NTBF a été créée en 2000 à l'initiative d'un ingénieur informatique burkinabé expatrié en France (Younoussa Sanfo) et d'un français intéressé par le potentiel représenté par les NTIC dans le développement des pays du sud (Philippe Villette). Elle regroupe actuellement une dizaine de bénévoles.

La branche burkinabé de l'association, prolongement logique de la structure française, a été créée en 2002. Elle regroupe actuellement une trentaine de bénévoles. Younoussa Sanfo établi maintenant au Burkina Faso en est le président.

L'internet assure le lien permanent à la fois entre chaque membre des bureaux mais également entre les deux entités qui échangent plusieurs fois par semaine par courrier électronique ou par rencontres virtuelles en ligne (sous la forme de « chat »).

2.1.2 Les réalisations de NTBF

Le transfert de compétences



Projet d'étude pour la réalisation d'une plate-forme logistique francophone

NTBF France envoie régulièrement des étudiants en informatique au Burkina Faso pour qu'ils réalisent des formations aux outils informatiques et multimédias (utilisation et conception). Les personnes ainsi formées (les formateurs NTBF Burkina) dispensent ensuite elles-mêmes des formations à l'informatique et à l'internet dans des lycées. Ce schéma de formation de formateurs est le modèle de référence de l'association.

NTBF a parallèlement développé un partenariat avec la fondation suisse Yinternet.org. Le projet mis en place (cooperation.net) consiste à structurer des communautés virtuelles autour de l'informatique en Afrique.

Envoi de matériel

NTBF France expédie également épisodiquement du matériel informatique au Burkina pour permettre à la branche burkinabè de disposer de conditions matérielles satisfaisantes pour mener ses activités. NTBF Burkina dispose ainsi à Ouagadougou, d'une salle informatique regroupant une quinzaine d'ordinateurs en réseau. Celle-ci est gérée en partenariat avec une structure d'insertion de demandeurs d'emploi.

2.1.3 Les partenaires et les bailleurs de NTBF

L'association NTBF dispose de nombreux partenaires ou bailleurs avec lesquels elle entretient des relations régulières :

En Europe :

- Le ministère de l'économie et des finances français (attribution de matériel informatique)
- Le groupe Caisse des dépôts (attribution de matériel informatique)
- La fondation Yinternet.org (structuration méthodologique)
- L'association FIDEI (co-financement sur projets)

Plus généralement, l'association s'est rapprochée des principaux acteurs associatifs de son domaine pour créer un collectif : « ONG de terrain » (AEDEV, CSDPTT , Africacomputing, NTBF)

Au Burkina Faso :

- L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- Le Resafad (Réseau africain de formation à distance)
- La Délégation GENérale à l'Informatique (DELGI)
- LE CIJEF (centre d'information des jeunes pour l'emploi et la formation)
- CoopFaso.net

2.2 Présentation du groupe de travail

Le groupe de travail dédié à cette étude réunit trois membres de NTBF France. Experts en NTIC, ils possèdent en outre une connaissance spécifique des associations et des collectivités.

2.2.1 Emmanuel Lacroix

Emmanuel Lacroix est doctorant en sciences de l'information. Ses recherches s'inscrivent pleinement dans la logique de cette étude, l'intitulé de sa thèse est « Les collectivités locales et les nouvelles technologies de l'information et de la communication : les enjeux pour les pays francophones ».

Il est parallèlement responsable multimédia de la branche bancaire de la Caisse des dépôts et enseignant à l'université Paris Panthéon-Assas. Il a précédemment travaillé 18 mois au Burkina Faso comme responsable informatique d'un centre de recherche, il a enfin réalisé deux études sur les NTICs en Afrique. Ces deux travaux de recherche sont accessibles via le site internet de l'association.



Projet d'étude pour la réalisation d'une plate-forme logistique francophone

Emmanuel Lacroix est chargé de la coordination globale du projet. Il intervient également sur les questions spécifiques aux collectivités.

2.2.2 Philippe Villette

Philippe Villette est journaliste spécialisé dans le domaine associatif. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé "Associations, comment maîtriser Internet", publié aux éditions techniques de l'Imprimerie Nationale ».

En tant que bénévole, il est chargé de communication, membre du conseil d'administration et webmestre d'Edukafaso, association de solidarité internationale qui favorise la scolarisation des enfants au Burkina Faso. Il est également secrétaire de NTBF France.

Très investi dans la problématique éducative et le développement des TIC, il œuvre pour créer des synergies entre associations.

Philippe Villette est chargé des questions spécifiques aux associations.

2.2.3 Cédric Protière

Cédric Protière est ingénieur en technologies de l'information dans le secteur bancaire. Il a accompagné la naissance de NTBF Burkina de mars à juillet 2002. Il a été pour cela appuyé par le directeur adjoint du projet inforoute communale, alors président de NTBF Burkina.

Il a ensuite animé plusieurs ateliers de formation de formateur en Afrique Sub-Saharienne avec l'association Africa Computing et l'appui de l'AIF et du MAE.

Dans le cadre de cette étude, Cédric Protière est chargé des questions spécifiques aux collectivités.

Après ces éléments de présentation de l'association et des personnes dédiées à ce projet, voici un résumé de ses origines et des hypothèses que nous souhaitons éprouver dans le cadre de cette étude.

3 Origines du projet et hypothèses de travail

3.1 Les origines du projet

Le projet évoqué dans ce document est le fruit de nombreux échanges et d'expériences logistiques entre le Nord et le Sud. Voici, à titre d'illustration, une description du type de difficultés auxquelles une association est confrontée lorsqu'elle expédie épisodiquement du matériel dans des pays du Sud.

3.1.1 Des questions récurrentes lors des envois de matériel par les petites associations et les petites villes

NTBF envoie une ou deux fois par an du matériel informatique au Burkina Faso. Parallèlement l'association Edukafaso, dont sont également membres deux des acteurs de cette étude, envoie régulièrement des livres, du matériel scolaire et des ordinateurs.

Lors de la préparation de ces expéditions, les deux associations sont systématiquement confrontées à des questions récurrentes :

- Quelles sont les démarches de douane à prévoir ?
- Comment établir une liste de colisage ?
- Quelle valeur déclarer ?
- A quel transitaire s'adresser ? A quel prix ?
- A quoi correspond concrètement un mètre cube lorsque les prix sont fonction du volume (combien d'ordinateurs par exemple) ?
- Y a-t-il un groupage prévu par d'autres associations qui pourrait permettre de profiter de prix inférieurs ?
- Quel conditionnement à prévoir
- D'où expédier le matériel ?
- Le transitaire autorise-t-il le stockage au point de départ, si oui, à quel prix ?
- Quels sont les couvertures d'assurance prévues ?
- Quel est l'itinéraire et le mode de transport prévu ?
- Quelle est la durée d'acheminement ?
- Qui réceptionne le matériel ?
- Peut-on stocker à l'arrivée ?

...

Pour répondre à ces questions, les associations utilisent leurs réseaux humains. Les partenaires sont contactés et interrogés sur leurs éventuels projets d'expéditions. La « pêche aux renseignements » conduit à effectuer de nombreux appels téléphoniques et à multiplier les courriers électroniques.

Plus récemment, une expérience a encore renforcé NTBF dans son idée qu'une mutualisation des connaissances et une meilleure formalisation des processus étaient souhaitables :

3.1.2 Illustration récente

NTBF et Edukafaso devant expédier du matériel, la chasse à l'information a été lancée selon le modèle habituel. Rapidement, les associations ont identifié une association qui proposait, moyennant une commission, de les mettre en relation avec un opérateur logistique bénévole : Action Humanitaire Evangélique (AHE). Le contact fut pris. AHE proposait des tarifs nettement en dessous de ceux auxquels les deux associations étaient habituées.

La grille de tarif suivante était proposée par AHE :

- Volume > 30 m³ → 160 €/m³
- Volume > 60 m³ → 140 €/m³

Les deux associations, qui disposent de peu de ressources étaient fortement intéressées par la dégressivité des prix. Elles contactèrent alors leurs réseaux respectifs pour tenter un groupage et atteindre le volume maximum. Les contacts s'effectuèrent par téléphone, par courrier électronique et par le biais d'une liste de discussion consacrée au Burkina Faso.

Au final, l'objectif fut partiellement atteint puisque plusieurs associations répondirent à l'appel, mais l'énergie et le temps consacrés par les membres de NTBF et Edukafaso furent importants. En outre, l'objectif de 60 m³ ne fut pas atteint puisque les associations ne réussirent qu'à réunir 30 m³.

Plusieurs petites villes nous ont fait part du fait qu'elles rencontraient des problèmes similaires. Il est fréquent qu'elles consacrent une part importante de leur « budget Burkina » à des solutions de transit. Nous avons par exemple constaté que de nombreuses villes envoient des colis à l'unité et par la poste ce qui laisse supposer des coûts d'expédition très élevés.

3.1.3 Des constats sur les interactions entre associations et collectivités

NTBF a parallèlement constaté que de nombreuses associations sont en relation avec des collectivités locales. Les mairies comme les conseils généraux ou régionaux, financent beaucoup d'entre elles. Les collectivités locales créent par ailleurs fréquemment des structures associatives pour gérer leur jumelage (comité de jumelage) avec des villes Burkinabè.

Il nous semble qu'entre associations d'origine citoyenne, associations d'origine administrative et collectivités locales, les relations sont fortes et les frontières ténues. Il nous semble donc nécessaire d'intégrer l'ensemble de ces acteurs à cette étude.

Dans le cas de la Seine Maritime par exemple, le Conseil Général a développé un partenariat avec la province de Bam. Il a créé une association « Burkina 76 » chargée de gérer tous les aspects opérationnels des échanges entre les deux collectivités. Il finance parallèlement des associations du département par le biais de sa Direction des subventions.

Dans le cas de la ville d'Yvetot qui dépend du département, l'ancienne municipalité avait créé une association tournée vers le Burkina Faso et financée par la ville. Elle est dirigée par l'ancienne première adjointe. La nouvelle municipalité ayant fortement diminué les crédits alloués à cette association, cette dernière se retrouve dorénavant essentiellement financée par le Conseil Général.

La structure chargée des échanges avec le Burkina Faso au sein de la ville d'Yvetot est donc passée d'une émanation associative de la ville à celui d'association autonome ; ceci bien qu'elle dispose encore d'une coloration politique.

Ce type d'expérience et des échanges fréquents avec les acteurs de la coopération au Burkina (notamment associations et collectivités françaises), ont permis aux membres de NTBF de dégager des hypothèses sur les besoins des villes et des ONG.

3.2 Nos hypothèses

3.2.1 Exemples de transfert de ressource au Burkina Faso

Notre expérience de terrain et nos rencontres régulières avec les différents acteurs de la coopération au Burkina Faso, nous ont permis de dresser une liste des principaux domaines dans lesquels la coopération française s'exerce au Burkina.

- Matériel scolaire (manuels, fournitures) ;
- Denrées alimentaires, vêtements, couvertures, médicaments (urgence) ;
- Réalisation d'infrastructures (santé : matériel de forage) ;
- Agriculture : engrais, semences, unités de transformation (moulin à moudre – N→S), import/export des récoltes (S→N) ;
- Désenclavement : véhicules de 2^{nde} main ;
- Matériel informatique : ordinateurs de 2^{nde} main, imprimantes, onduleurs, consommables ;
- Energie : panneaux solaires, groupes électrogènes ;
- Santé : équipement de 2^{nde} main (tables d'accouchement, radiosopes) ;
- Culture : cinéma (appareils de projection), bibliothèques/CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle – livres, matériel son/vidéo) ;
- Sports : équipements sportifs (maillots, filets, ballons) ;
- Artisanat : objets d'artisanats (S→N) ;

- Collecte de matériel ;
- Stockage, conditionnement avant envoi ou après réception.

Cet aperçu des domaines d'activité des collectivités locales et des ONG, nous conduit à émettre des hypothèses sur les besoins rencontrés par ces organismes dans le cadre de leur action au Burkina.

3.2.2 Nos hypothèses sur les besoins des associations et des collectivités en matière logistique

Il nous semble tout d'abord que les associations comme les petites collectivités sont confrontées à des questions récurrentes de nature financières et techniques :

- Obtenir des prix de fret réduits en permettant un regroupement des besoins des collectivités et des associations en matière de transport Nord-Sud (ou Sud-Nord) ;
- Permettre la capitalisation des connaissances en matière de fret : par exemple en créant une base de connaissance sur les procédures et les obstacles rencontrés.
- Communiquer sur leur action au Burkina.

Les plus grosses collectivités paraissent exprimer d'autres besoins spécifiques qui découlent de leur rôle d'animateur des tissus locaux :

- Connaître les associations locales qui coopèrent également avec le Burkina. Ceci dans l'idée de développer des synergies sur certains projets et de dynamiser le tissu associatif local ;
- Assurer la fédération de fonctions logistiques grâce à une meilleure circulation de l'information.

La contribution qu'ont apporté les acteurs de la région Rhône-Alpes lors des rencontres nationales sur la coopération décentralisée franco-burkinabè du 2 au 4 décembre 2002 à Ouagadougou illustre les besoins des collectivités et les préoccupations régionales autour de la question de la fédération :

« Depuis plus de deux ans, une réflexion est engagée en Rhône-Alpes afin d'améliorer la cohérence des actions de coopération menées en direction du Burkina Faso. Aujourd'hui, près de 80 organisations rhônalpines (collectivités locales, associations, écoles, etc.) coopèrent avec des organisations burkinabè et beaucoup d'entre elles ressentent le besoin de mieux coordonner leur action afin d'apporter une réelle contribution au développement à long terme du Burkina Faso.

Ainsi, RESACOOOP a organisé deux réunions d'échanges et d'information en 2000, puis a supervisé l'année suivante la réalisation d'une étude préalable, destinée à proposer des scénarios d'actions concertées entre acteurs de Rhône-Alpes. »

3.2.3 Hypothèse de réponse à ces besoins : organiser la circulation de l'information et la fédération des intervenants autour des questions logistiques (ex : le groupage)

Ces différents besoins nous semblent s'articuler autour des questions de la circulation de l'information et de la fédération des intervenants. Une meilleure organisation du groupage représenterait ainsi, de notre point de vue, un apport important en terme de fédération.

Le groupage consiste à réunir, en vue de leur acheminement, des marchandises ayant des expéditeurs ou des destinataires différents. Il permet d'assurer d'une part une optimisation des coûts pour les petites collectivités et les associations et d'autre part de communiquer efficacement sur les actions engagées par les organismes impliqués.

Par ailleurs, l'externalisation de ces questions permet aux associations et aux collectivités de se concentrer sur leur cœur de métier.

Ces hypothèses ont conduit NTBF à développer l'idée que l'internet pourrait faciliter le traitement des questions liées à la logistique. L'association a, dans cette logique, dégagé des hypothèses sur les utilisations envisageables des NTIC pour résoudre ce type de problèmes.

3.2.4 Nos hypothèses sur les apports envisageables des NTIC

NTBF pense que la création d'une plate-forme logistique francophone, destinée aux associations et aux collectivités locales, serait susceptible d'apporter une réponse satisfaisante à leurs besoins.

Ce projet se traduirait concrètement par la mise en place d'un site web collaboratif à destination des collectivités locales et des associations.

Cette hypothèse nous a ensuite conduit à nous interroger sur les fonctionnalités qui pourraient apparaître sur ce site. Nous avons ainsi dégagé un certain nombre de propositions que nous détaillons dans le chapitre suivant. Elles devront être examinées dans le cadre de l'étude.

3.2.4.1 Partie opérationnelle

3.2.4.1.1 Aspects prix / groupage / choix d'un transitaire

Un espace pourrait permettre aux opérateurs logistiques de faire connaître les tarifs qu'ils sont en mesure de proposer pour des expéditions vers le Burkina. Un **agenda** alimenté directement par les acteurs pourrait ensuite récapituler les groupages proposés (opérateurs du groupage, transitaires, date, lieu, stockage possible au départ et à l'arrivée, mode de transport, itinéraire, coût, assurance, capacité du container, volume disponible, particularités/contraintes, traçage de la cargaison, contacts, etc.).

Un système comparable pourrait être ouvert pour les associations et les collectivités qui souhaiteraient **lancer un appel à groupage** en vue d'expédier leur propre matériel à des prix inférieurs.

Une **représentation visuelle** pourrait permettre d'afficher une animation des dates les plus proches afin d'attirer l'attention pour l'optimisation du remplissage. Une visualisation graphique du taux de remplissage du container pourrait être également envisagée.

Une rubrique « **Historique** » pourrait récapituler les opérations qui ont déjà eu lieu. Cela permettrait de connaître les tarifs obtenus et les noms des opérateurs logistiques retenus. Cet historique pourrait proposer une référence de prix moyen avec une courbe qui permet de visualiser l'évolution des prix. L'historique pourrait comprendre une rubrique où les expéditeurs pourraient faire part de leur expérience sur l'envoi en question.

Annuaire des groupeurs et transitaires (entrée géographique et alphabétique) : la liste des opérateurs logistiques ayant déjà travaillé avec la plate-forme pourrait être accompagnée d'un commentaire sur la réussite de l'opération. Cette zone commentaire serait ouverte aux associations et collectivités ayant bénéficiées du service pour l'opération concernée.

3.2.4.1.2 Aspects « Base de connaissance »

Un éditorial sur le Burkina Faso présenterait le pays. Cette présentation pourrait insister sur les indicateurs de développement. Un fil d'actualité généraliste pourrait être alimenté par un partenaire extérieur en syndication (cf Le Faso.net par exemple).

Une rubrique « informations fret » pourrait permettre d'obtenir des informations détaillées sur les **formalités douanières, conseils conditionnement, colisage**, etc. Cette rubrique pourrait être enrichie en continu par l'ensemble des utilisateurs de la plate-forme.

Une rubrique « **conseils associatifs** » pourrait fournir des informations sur les possibilités de financement, les formations, les actualités fiscales, des données sur les Associations de Solidarité Internationales (ASI)... Les informations devront cependant être centrées sur la solidarité internationale.

Un **Annuaire des associations, des collectivités locales françaises** opérant au Burkina.

A terme : élargir cette rubrique aux associations francophones opérant dans les pays du sud. Sur la forme, cette rubrique pourrait se traduire par une entrée géographique (carte de France et du Burkina cliquables) et une seconde entrée alphabétique.

Enfin, le site pourrait fournir **une liste des utilisateurs de la plate-forme** et une rubrique « **liens utiles** ».

3.2.4.2 *Partie rédactionnelle*

La partie éditoriale pourrait être découpée en plusieurs catégories :

On pourrait tout d'abord envisager d'insérer des **actualités logistiques**. Cela pourrait consister en des nouvelles sur les groupeurs, les séminaires organisés, des nouvelles des cargaisons envoyées, les réceptions en cours, etc.

On pourrait ensuite envisager de créer une rubrique dédiée aux **actualités générales** sur le Burkina Faso. Cela pourrait être mis en place par une syndication avec un site généraliste sur le pays.

On pourrait également imaginer de faire appel à des contributions éditoriales de la part des associations et des collectivités :

→ Création d'un **agenda des associations et des collectivités** pour informer sur les évènements en lien avec le Burkina (animations musicales, conférences, portes ouvertes, repas) qu'elles organisent.

→ Rédaction d'articles sur des **thématiques associatives** (santé, éducation, environnement...) rédigés par les associations en fonction de leurs champs d'action.

→ Rédaction d'articles sur des **thématiques « collectivités »** rédigés par les collectivités.

→ Enfin, on pourrait envisager la création de **bourse aux projets**. Ils permettraient aux collectivités et associations de publier des annonces sur les projets qu'elles veulent mener : recherche de collaborations, offre de services, venue d'artistes burkinabè, etc.

3.2.4.3 *Financement de la plate-forme / Fonctionnement à terme*

A court terme, il serait souhaitable que la plate-forme bénéficie d'un financement à double titre :

- Financer son développement informatique ;
- Payer le salaire d'un animateur burkinabè qui devra assurer la vie du site et faire vivre le réseau des membres.

A moyen / long terme, il sera indispensable que le salaire de cette personne soit progressivement pris en charge directement par l'association qui pilotera cette plate-forme (NTBF ou une structure spécifique). Pour cela, elle pourra demander une contribution aux utilisateurs de la plate-forme.

Parallèlement, il est envisageable de développer une logique de publicité / sponsor avec des opérateurs logistiques dont les modalités restent à définir.

Un poste (bénévolat envisageable) devra également être créé en France pour assurer le fonctionnement de la plate-forme.



Projet d'étude pour la réalisation d'une plate-forme logistique francophone

Notre étude a pour objectif de vérifier nos hypothèses sur les besoins des associations et des collectivités et sur l'intérêt que représenterait un site internet dédié aux questions logistiques. Nous souhaitons également tester les propositions de fonctionnalités déjà envisagées par NTBF.

Cela nous conduira à mener une enquête auprès des associations et des collectivités selon une méthodologie décrite dans le chapitre suivant. Nous intégrerons également à cette étude les plates-formes logistiques (assimilables à des transitaires associatifs) et les plates-formes de coopération régionale. Ceci afin de connaître leur réaction par rapport au projet et de profiter de leur expérience en matière de services aux ONG.

4 La méthodologie

Après avoir présenté les étapes prévues pour la réalisation du projet, nous préciserons dans cette partie les limites de notre champ d'enquête et nous détaillerons la méthode retenue pour le choix du panel et la conduite des entretiens.

4.1 Etapes du projet

Les étapes envisagées pour la conduite de ce projet sont les suivantes :

1. Rédaction du projet d'étude ;
2. Conduite des enquêtes évoquées dans ce document ;
3. Réalisation d'un travail de synthèse des résultats ;
4. Rédaction d'un cahier des charges décrivant les fonctionnalités envisagées, l'organisation pratique et le mode de financement à long terme pour la future plate-forme ;
5. Soumission de ce document à un bailleur accompagné d'une demande de financement pour la réalisation de la plate-forme ;
6. Développement de la plate-forme ;
7. Lancement du projet ;
8. Mise en œuvre de correctifs et d'améliorations en fonction des retours obtenus ;
9. Déploiement de la plate-forme dans d'autres pays francophones en s'appuyant sur le collectif « ONG de terrain » dont fait partie l'association NTBF.

L'étape 3 nous semble particulièrement sensible car, de l'enquête, découlera l'ensemble des fonctionnalités de la future plate-forme. Il nous semble pour cette raison indispensable de particulièrement détailler notre approche sur ce point.

4.2 Délimitation du champ d'enquête

4.2.1 Quelle catégorie d'acteur intégrer dans l'enquête ?

4.2.1.1 Intégrer dans un premier temps les collectivités locales et les ONG françaises ayant une activité au Burkina Faso

Nous sommes convaincus de la nécessité de limiter dans un premier temps le déploiement de ce projet à un petit nombre de pays. Le nombre limité d'acteurs facilitera les retours d'information ainsi que les actions de communication. Il permettra également de déployer facilement des correctifs si certaines fonctionnalités correspondent mal aux attentes.

NTBF limitera donc son étude aux associations et aux collectivités locales françaises agissant au Burkina Faso. Le choix du Burkina Faso et de la France paraît limpide à NTBF, association disposant d'une assise dans chacun de ces pays. Le Burkina Faso est en outre un terrain de prédilection de la coopération décentralisée et regroupe un nombre important d'ONG.

Le site sera cependant rapidement ouvert aux organismes belges, suisses et canadiens. Ces pays regroupent en effet la plupart des collectivités locales et associations francophones qui coopèrent avec le Burkina.

En cas de succès, le projet sera déployé dans d'autres pays du sud. Pour cette seconde étape, NTBF envisage de solliciter le collectif « ONG de terrain » qui regroupe plusieurs associations agissant dans le domaine des NTIC dans les pays francophones. Ce collectif mène des projets dans de nombreux

pays d'Afrique et dispose d'un réseau de relations plus large. Il nous semble qu'il serait en mesure d'assurer le succès de ce site à l'échelle du continent.

4.2.1.2 A terme : intégrer les structures du Sud pour envisager les envois du Sud vers le Nord

Dans un premier temps, l'objectif de la plate-forme est, nous l'avons vu, de faciliter les démarches logistiques des organisations françaises qui agissent au Burkina Faso. Bien entendu les partenaires burkinabè seront tenus informés des avancées du projet même s'ils n'intégreront pas la première phase de sa mise en œuvre.

A terme, les collectivités et les associations burkinabè (et plus généralement des pays francophones du Sud), pourront profiter du service dans une logique de flux Sud → Nord ou Sud → Sud. Il s'agira toutefois de réaliser une étude complémentaire pour établir les besoins spécifiques de ces organismes.

Cette étude complémentaire pourra également examiner l'intérêt d'un éventuel élargissement de la plate-forme à d'autres acteurs non marchands.

4.2.1.3 ...Et envisager l'élargissement du service à l'ensemble des acteurs non marchands (ou s'intégrant dans un schéma de commerce équitable)

Il nous semble en effet qu'à terme, d'autres types d'acteurs seraient susceptibles d'être intéressés par un service d'appui à la logistique ; notons par exemple les cas suivants :

- Les acteurs du milieu de la santé (hôpitaux par exemple). Ces derniers développent fréquemment des actions de coopération bilatérale entre hôpitaux du Nord et ceux du Sud. On peut supposer que le fait de profiter de mécanismes logistiques plus structurés pourraient les séduire.
- Les acteurs du milieu éducatif (écoles par exemple) s'inscrivent dans un cas de figure comparable. Les échanges entre écoles sont fréquents et l'isolement est un handicap.
- Les acteurs du monde de la culture (groupes musicaux, sculpteurs, peintres, etc.). Nous précisons pour cette catégorie que si nous l'intégrons en partie à la première phase du projet, c'est uniquement dans le cadre des relations que ces personnes nouent avec les collectivités locales et les associations.
- Enfin, les entreprises burkinabè pourraient à terme être intéressées par une approche Sud-Nord de ce type de service. L'export de l'artisanat ou des produits agroalimentaires représente un enjeu de taille pour le pays. Malgré notre volonté de conserver une approche non-marchande, l'ouverture du service à cette dernière catégorie nous semblerait légitime car ce type d'échanges nous semble davantage relever du « commerce équitable » que du commerce classique.

4.2.2 Choix des acteurs

Nous pensons qu'un panel d'une trentaine d'acteurs nous permettra de comprendre les principales problématiques et d'obtenir un panorama à peu près complet des différents cas de figures. Nous envisageons ainsi de recevoir au final des réponses d'une douzaine d'associations, d'une douzaine de collectivités locales et de six organismes extérieurs à notre cible mais gravitant dans son univers.

4.2.2.1 Associations

4.2.2.1.1 Typologie des associations

Nous avons effectué un travail de recensement des associations intervenant exclusivement au Burkina Faso. Il s'est principalement appuyé sur des recherches effectuées via le Net par moteurs de

recherche, sur la consultation d'annuaires associatifs dédiés à la solidarité internationale et sur l'interrogation de la base de données du journal Officiel actant la création d'associations.

Ce travail pourra être enrichi par la suite (qualification des associations notamment). Nous sommes arrivés à un volume d'environ 350 associations. Ce travail est en évolution constante dans la mesure où il se crée beaucoup d'associations françaises œuvrant en faveur du Burkina Faso (près d'une centaine créée en 2003). Celles-ci sont de tailles diverses et leur pérennité n'est pas assurée.

4.2.2.1.2 Cible prioritaire : les petites et moyennes associations

Notre cible prioritaire nous semble être constituée du noyau des petites et moyennes associations. Ces dernières se caractérisent de la façon suivante :

Ce sont plutôt des petites structures réparties sur l'ensemble de la France et dont l'ancienneté est variable. Elles sont généralement jeunes et souffrent d'un taux de mortalité élevé. Afin de cibler au maximum notre étude nous n'avons retenu que les structures travaillant exclusivement sur le Burkina. Elles sont cependant très nombreuses à intervenir également sur plusieurs pays d'Afrique francophone. Cette catégorie sera également représentée dans l'échantillon retenu pour l'enquête. Ces micros associations ont des domaines d'action très différents (santé, environnement, éducation, culture...) et interviennent dans des régions diverses en France et au Burkina. Certaines travaillent essentiellement depuis la France et d'autres s'appuient sur des structures ou des personnes burkinabè.

Les micros structures éprouvent le plus de mal à se structurer et à optimiser leurs actions, car elles disposent de peu de ressources. Ce sont pour la plupart des associations de bénévoles et dont l'objet ne nécessite pas forcément l'envoi de marchandises (échanges épistolaires, éducation au développement, collecte de fonds...).

Elles disposent de peu de temps pour leur propre structure et encore moins pour un projet fédérateur... à moins qu'elles voient leur intérêt dans une démarche d'optimisation qui leur fera gagner du temps et de l'argent.

Sans vouloir augurer des résultats de l'enquête, nous pouvons estimer que notre processus d'interrogation devra être le plus léger possible et assez structuré (questionnaire semi-ouvert) car elles n'ont sans doute pas réfléchi à ce que pourrait être la configuration d'une plate-forme opérationnelle.

Ces associations se caractérisent également par le fait que, sauf exception, elles ne fonctionnent pas encore en réseau. Un embryon de fonctionnement en réseau se réalise grâce à la liste de discussion portant sur le Burkina Faso (yahogroupe) à laquelle une dizaine d'entre elles participent. Par ailleurs, elles ne sont pas forcément toutes équipées de e-mail et encore moins de site. Néanmoins, nous pouvons estimer qu'au moins un des membres de chaque structure est équipé et pourra entraîner les autres ou tout du moins tenir le rôle de correspondant entre son association et la plate-forme.

Enfin, leur taux de réactivité est très faible. Ainsi, pour notre récente expérience de mobilisation des associations sur un envoi par container, seules 5 associations ont réagi sur une trentaine interrogée par mail.

4.2.2.1.3 Proposition pour un échantillon

Notre échantillon associatif doit comporter une proportion importante d'associations de bénévoles car ce type de petites organisations nous semble constituer notre cœur de cible. La disponibilité de leurs dirigeants étant limitée, nous procéderons par questionnaire envoyé par courriel. Celui-ci sera adressé à une centaine d'associations ayant une activité significative d'envoi de matériel et disposant d'une adresse électronique. Nous veillerons à ce que la représentation géographique des structures contactées soit équilibrée, qu'il y ait une bonne répartition entre anciennes et récentes associations et que tous les champs d'intervention soient présents. Nous prévoyons un taux de retour d'environ 20%

soit environ 20 questionnaires à exploiter. A cet échantillon seront adjointes 5 associations non connectées, 5 grosses ONG intervenant sur le Burkina et sur d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et 3 associations de migrants.

Certains des questionnaires qui le nécessiteront seront complétés par entretien téléphonique.

4.2.2.2 Collectivités locales

4.2.2.2.1 Contexte

Le grand nombre de collectivités territoriales françaises intervenant au Burkina Faso², le contexte de décentralisation en France et au Burkina Faso et la tradition de coopération entre ces deux pays nous laissent penser que notre projet s'inscrit pleinement dans le sens des évolutions actuelles.

La loi du 6 février 1992, par son titre IV, confère à la coopération décentralisée un cadre juridique et réglementaire et reconnaît les collectivités territoriales comme des actrices spécifiques de la coopération internationale.



Loi du 06/02/92 -
Titre IV loi #92-125

4.2.2.2.2 Typologie des collectivités locales impliquées dans la coopération décentralisée

4.2.2.2.3 Sélection

Les petites communes constituent notre cœur de cible parce qu'elles rencontrent des problématiques similaires à celles des petites associations.

Plus une collectivité est importante, plus elle s'éloigne de l'opérationnel pour privilégier la notion de fédération des acteurs locaux et le financement des initiatives. Les besoins s'orientent alors davantage vers la communication.

Notre projet s'inscrivant en premier lieu dans un cadre opérationnel, nous privilégierons les petites collectivités locales dans notre échantillon.

4.2.2.2.4 Echantillonnage

Nous privilégierons les collectivités auprès desquelles nous pouvons être introduits grâce à nos réseaux de connaissances. Nous souhaitons établir un panel représentatif dans lequel nous puiserons jusqu'à obtenir 15 réponses selon la répartition suivante :

7 petites villes (- de 50 000 habitants), 3 villes plus importantes, 3 conseils généraux, 2 conseils régionaux et une délégation de commune.

Sans préjuger de la liste des collectivités qui accepteront de participer à notre enquête, voici à titre d'illustration un exemple de la façon dont pourraient être réparties les réponses:

- 01 : Vaux-en-Bugey (Koupéla – KOURITTENGA)
- 04 : Manosque (Gombélé Dougou – TUY)
- 05 : Embrun (Bilbalogo – ZOUNDWEOGO)
- 07 : Saint-Montant (Poulallé – SANMATENGA)
- 12 : Millau (Manga – ZOUNDWEOGO)

² Voir notamment la liste non exhaustive proposée par l'ambassade de France au Burkina Faso <http://www.france-burkina.bf/CoopDec/ListeMairies.html>

- 51 : Epernay (Fada N'Gourma – GOURMA)
- 64 : Pau (Pô – NAHOURI)
- 69 : Lyon (Ouagadougou – KADIOGO)
- 86 : Poitiers (Ziniaré – OUBRITENGA)
- 90 : Belfort (Tanghin Dassouri-Komki – KADIOGO)

5 conseils généraux

- 05 : Hautes Alpes (Béguédo – BOULGOU)
- 15 : Cantal (Satiri – HOUET)
- 29 : Finistère (Sanguié – SANGUIE)
- 33 : Gironde (Houet – HOUET)
- 76 : Seine Maritime (Bam – BAM)

2 conseils régionaux

- Haute-Normandie (Zoundwéogo - ZOUNDWEOGO)
- Centre (Tampèlga – BOULGOU)

1 délégation de communes

- 76 : Europe Echanges (Tikaré – BAM)³

Toutes les collectivités approchées sont jumelées avec une ville ou une province burkinabè, et les structures sont éparpillées sur le territoire français.



Jumelages FR-BF

4.2.2.5 Technique d'entretien

Nous pensons qu'un soutien de l'AIMF permettrait d'améliorer nettement l'efficacité de la prise de contact. Cela pourrait être envisagé soit par une référence explicite à un soutien de l'AIMF, soit par l'utilisation d'une adresse électronique de l'association. D'autres démarches sont envisageables (autres réseaux).

Le nombre de collectivités locales contactées pour obtenir cette répartition dépendra de l'implication de l'AIMF et de la possibilité de mettre en avant le nom de cette institution. Nous attendons l'éventuelle approbation de ce projet d'étude avant de déterminer plus précisément les modalités de contact et le nombre de collectivités à contacter.

La prise de contact pourrait s'effectuer par téléphone, afin de désigner clairement l'interlocuteur et de l'impliquer dans la démarche. Après une présentation rapide du projet, nous proposerons une prise de rendez-vous pour un entretien plus poussé. Pour préparer au mieux cet entretien, nous envisageons de proposer à l'interlocuteur de lui envoyer un récapitulatif des questions qui lui seront posées au cours de l'enquête.

4.2.2.3 *Les acteurs potentiellement intéressés en tant qu'opérateurs logistiques associatifs*

Nous nous intéresserons également aux organisations qui gravitent autour de notre cible et qui pourraient être directement impactées par la mise en place de la plate-forme.

Un premier lot regroupera les opérateurs logistiques qui pourraient être intéressés par le service. Nous espérons obtenir de ce groupe des réactions sur les services envisagés et sur les modalités

³ <http://assoc.wanadoo.fr/europe-echanges>

d'échanges possibles entre nos structures respectives dans le cadre de la vie de la plate-forme. Il existe une multitude d'opérateurs logistiques associatifs et tous n'exercent pas une activité identique. Nous retiendrons quatre types d'acteurs de cette catégorie :

- Associations offrant bénévolement des services de groupage (Action Humanitaire Evangélique)
- Transporteur associatif (Transhuma)
- Plate-forme logistique française (Bioport ou Atlas logistique ou Au-delà du désert ou Institut des hauts de seine ou Cap humanitaire ou plate-forme humanitaire de Romans)
- Courtier en transport pour ONG (Mission Air)

Pour ce chapitre et pour le suivant, nous pensons interroger au moins un représentant de chacune des catégories.

4.2.2.4 Les acteurs bénéficiant d'une expérience particulière dans le domaine de la fédération d'organismes ou de la logistique

Dans un second lot, nous intégrerons les organismes qui fédèrent les associations ou les collectivités, que ce soit au niveau local ou national ainsi que les associations qui disposent de moyens logistiques. Ce groupe sera interrogé pour son expérience dans le domaine de la fédération d'organismes ou de la logistique.

- Plates-formes associatives régionales mises en place par les conseils régionaux pour fédérer les acteurs locaux (Lyon, Franche Comté, Pas de Calais) ;
- Association de fédération des collectivités (AMF, AIRF, Citées-Unies, etc.) ;
- Associations disposant de moyens logistiques (Auteuil international, ordre de malte, plate-forme humanitaire de PSF, plate-forme humanitaire Emaüs International, etc.).

4.3 La conduite de l'enquête

L'enquête sera découpée en cinq phases : prise de contact, questions ouvertes générales, questions ouvertes liées à la logistique, questions fermées sur les fonctionnalités envisagées.

4.3.1 La prise de contact et la forme de l'entretien

La prise de contact s'effectuera indifféremment par courrier électronique ou par téléphone. Ce premier contact permettra de convenir d'une date pour l'entretien.

Un message électronique sera ensuite envoyé avec un questionnaire afin de permettre à l'organisme de préparer la rencontre. Celle-ci s'effectuera impérativement sur un mode qui autorise l'interaction. Cela peut être le tête-à-tête ou l'échange téléphonique. Nous pensons que cette démarche en deux temps permettra de minimiser le nombre de questions sans réponse.

Dans le cas des collectivités, nous pensons qu'un partenariat avec l'AIMF permettrait d'améliorer nettement l'efficacité de la prise de contact. Sur la forme, cela pourrait se traduire soit par une référence explicite à un soutien de l'AIMF, soit par l'utilisation d'une adresse électronique de l'association. D'autres démarches sont envisageables.

4.3.2 Questions ouvertes générales

L'objectif de cette série de question est de comprendre la nature des échanges que l'organisation entretient avec le Burkina. Cette étape consiste à cerner la problématique globale de l'organisation avant de s'intéresser plus spécifiquement aux questions logistiques. Elle est nécessaire car elle peut éclairer le sens de certaines réponses.

Elle pourrait par exemple permettre de comprendre les éventuelles interactions d'une collectivité avec les associations locales.

4.3.2.1 *Les collectivités et les associations*

Il nous semble que les questions ouvertes posées aux collectivités et aux associations pourront être globalement identiques. L'objectif de ces questions générales, est de connaître plus précisément la nature de leurs échanges avec le sud. Les questions pourront être les suivantes :

- Disposez-vous d'une connexion à l'internet ?
- Dans quelles villes du Burkina Faso agissez-vous ?
- De quelles ressources bénéficiez-vous ? Quelles en sont les sources ?
- Etes vous en relation avec d'autres organismes français ou burkinabè (collectivités ou associations) ? Quelle est la nature de votre coopération le cas échéant ?
- Quelles sont vos activités ? Vos réalisations ?
- Quels sont vos interlocuteurs là-bas ?
- A quelle fréquence vous y rendez-vous (vous ou quelqu'un de votre structure) ?
- Envoyez-vous épisodiquement du matériel ?
- Comment communiquez-vous en général ?

4.3.2.2 *Les acteurs logistiques potentiellement intéressés en tant que fournisseurs*

Dans le cas des plates-formes de soutien aux associations et aux collectivités, l'objectif sera de comprendre la nature des relations entretenues avec les organisations en questions et les services offerts par la plate-forme. Pour cette catégorie comme pour la suivante, l'ensemble des questions posées sera d'ordre général.

Les questions seront différentes selon le groupe. pourront être les suivantes :

- Présentez votre organisation (statut, rôle, lien avec les institutions, action)
- Quelles sont vos ressources ?
- Quels sont les services que vous offrez aux collectivités ? (ou associations selon le cas)
- Seriez-vous intéressé par le service envisagé par la plate-forme ?
- Quelles fonctionnalités attendriez-vous d'un service de fédération logistique ?

4.3.2.3 *Les acteurs disposant d'une expérience particulière dans le domaine de la fédération d'organismes ou de la logistique*

Cette dernière catégorie sera interrogée de manière à profiter de son expérience. Ainsi, les acteurs qui fédèrent des associations ou des collectivités seront interrogés sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur activité :

- Quelles sont les difficultés rencontrées lors des démarches de fédération ?
- Quelles sont les réticences des collectivités locales (ou associations) à travailler ensemble et pourquoi ?
- Quels sont les moyens de communication que vous utilisez dans vos relations avec les organismes que vous fédérez ? Quels sont les avantages et les inconvénients des différents outils de communication ?

4.3.3 Questions ouvertes liées à la logistique

Les questions ouvertes liées à la logistique permettront de connaître les pratiques des organisations en matière logistique. Elles inciteront également les interlocuteurs à exprimer les difficultés rencontrées et les attentes de leur organisation en la matière.

Les questions pourront être les suivantes :

- A quelle fréquence effectuez-vous des envois au Burkina ?

- Quels types de contenus expédiez-vous ?
- Comment effectuez-vous votre envoi (la poste, transitaire, bagages à main de contacts, valise diplomatique, etc.) ?
- Quel était le contenu de votre dernier envoi ? En connaissez-vous le prix ? Le volume ?

4.3.4 Questions fermées

Cette étape a pour objet de faire réagir les interlocuteurs sur des idées de fonctionnalités envisagées pour la plate-forme. Ces idées sont issues d'une réflexion conduite depuis plusieurs mois au sein de NTBF sur le sujet.

Nous ferons ainsi réagir les interlocuteurs sur l'ensemble des fonctionnalités évoquées dans le chapitre 3.2.4.1

Cette dernière étape se terminera par une question ouverte qui aura pour objectif de recueillir des propositions de fonctionnalités de la part du sondé.

5 Planning de réalisation

30 mai 2004 : début des enquêtes

30 juillet 2004 : rédaction d'un document de synthèse des résultats des enquêtes

15 septembre 2004 : rédaction d'un cahier des charges fonctionnel et élaboration du budget de développement de la plate-forme

à partir du 30 septembre 2004 : recherche d'un financement pour le développement de la plate-forme à partir du cahier des charges élaboré précédemment.

Si réponse positive, identification d'un prestataire informatique africain puis début des développements dès que possible.

6 Budget

Le budget nécessaire au lancement de ce projet se découpe en trois axes qui pourront être financés de façon indépendante les uns des autres.

6.1 Le volet « étude »

Le premier volet consiste à effectuer cette étude. Les frais induits par sa réalisation sont de deux ordres :

- frais de communication (téléphone notamment)
- frais de déplacement pour des rencontres physiques (train notamment)

Nous estimons de la façon suivante les frais liés à cette première partie :

- 10 billets de train aller-retour pour rencontrer des interlocuteurs de collectivités locales ou d'associations (estimation à partir d'un coût moyen) : $10 * 100 \text{ €} = 1\,000 \text{ €}$
- 30 heures de communications téléphoniques nationales (estimation à partir de la tarification France Telecom en heures pleines) : 165 €

Budget total pour le volet « étude » : 1 165 €

6.2 Le volet « développement informatique »

Le développement de la plate-forme sera budgété dans un second temps. En effet, il ne nous semble pas réaliste d'effectuer actuellement une estimation du coût des développements du fait que ces derniers seront directement liés au cahier des charges lui-même issu des résultats de l'étude.

Le cahier des charges précisera donc les aspects budgétaires liés au développement informatique de la plate-forme.

6.3 Le volet « lancement et début de vie de la plate-forme »

Ce dernier aspect sera également traité *a posteriori*, après définition des fonctionnalités précises de la plate-forme. En effet, il nous semble que les fonctionnalités proposées en ligne conditionneront les moyens nécessaires pour en assurer le lancement et l'animation.